

Date de Publication :

## DECISION DU PRESIDENT N° DD-2024-028

### Prise de délégation du Conseil Communautaire

- Vu les dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 8 juin 2020, rendue exécutoire le 10 juin 2020, chargeant le Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget
- Vu le règlement communautaire fixant les modalités de consultation de la commande publique pour les marchés à procédure adaptée (MAPA)
- Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations demandées

#### BESOINS DÉFINIS :

Etude d'optimisation technique et financière du service de gestion des déchets ménagers et assimilés du territoire :  
Attribution du marché

#### Type de marché :

Marché public d'études à procédure adaptée ouverte.

#### Conditions d'appel et de mise en concurrence (Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° et R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique) :

Publicité Adaptée : AAPC daté du 08/10/2024  
Parution sur : [lernee.marches-publics.info](http://lernee.marches-publics.info) + BOAMP  
Date et heure limites de réception des offres : 06 novembre 2024 à 18h00

#### Motifs du choix de l'entreprise :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères définis dans le règlement de consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	40.0 %
2.1-Proposition de délai adapté	30.0 %
2.2-Méthodologie	50.0 %
2.3-Conformité avec le Cahier des charges	20.0 %
3-Qualification	20.0 %
3.1-Compétences techniques	50.0 %
3.2-Pilotage de la mission	50.0 %

Offres reçues :

7 Offres reçues dans les délais. 7 offres ont été analysées.

Notations finales des offres :

Classement des offres	Nom du candidat	Montant de l'offre (€H.T.)	Note Prix	Note Technique	NOTE GLOBALE
1	ECOGEOS	51 240.00	30.72	60.00	90.72
2	AUSTRAL INGENIERIE ET ENVIRONNEMENT	39 350.00	40.00	50.50	90.50
3	EODD INGENIEURS CONSEILS	45 177.50	34.84	55.00	89.84
4	ESPELIA	69 542.50	22.63	59.25	81.88
5	GIRUS GE	59 250.00	26.57	52.25	78.82
6	INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	90 386.00	17.41	60.00	77.41
7	VERDICITE	67 553.00	23.3	53.25	76.55

DECIDE :

Conformément à l'analyse des offres, est autorisée la passation, par le pouvoir adjudicateur, du marché pour l'Etude d'optimisation technique et financière du service de gestion des déchets ménagers et assimilés du territoire avec l'entreprise ECOGEOS – 3 Rue du Colonel Touny – 62000 ARRAS pour un montant total de 51 240.00 € HT, décomposé en tranches :

- Tranche ferme : 42 330.00 € HT
- Tranche optionnelle : 8 910.00 € HT

La tranche optionnelle sera éventuellement affermie ultérieurement conformément au CCAP.

*Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire et figurera au recueil des décisions.*

Fait à Ernée, le 12/12/2024

Le Président,  
Gilles LIGOT.

